



GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 40/21

Objet

Atlas de la biodiversité
communale du Grand Dole

Secrétaire de séance

Jean-Luc BONIN

Rapporteur :

Olivier MEUGIN

Conseil Communautaire

08 avril 2021

Dole – 18h30

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84

Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 73

Nombre de procurations : 8

Nombre de votants : 81

Date de la convocation : 1^{er} avril 2021

Date de publication : 16 avril 2021

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

D. Bernardin, P. Blanchet, J.L Bonin, A. Borneck, C. Bourgeois-République, S. Calinon, S. Champanhet, J.P Chapin, G. Chauchefoin, C. Chautard, B. Chevaux, J.L Croiserat, J.P Cuinet, J.M Daubigney, F. David, I. Delaine, C. Demortier, A. Diebolt, A. Douzenel, G. Fernoux-Coutenet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, T. Gauthray-Guyenet, D. Germond, D. Gindre, G. Ginet, I. Girod, N. Gomet, J. Gruet, O. Gruet, B. Guerrin, H. Guibelin, M.R Guibelin, M. Henry, M. Hoffmann, P. Jacquot suppléé par S. Kedziora, G. Jeannerod, N. Jeannet, C. Labourot, O. Lacroix, J. Lagnien, J.P Lefèvre, J.L Legrand, J. Lepetz, I. Mangin, S. Marchand, C. Mathez, A. Mathiot, M. Mbitel, O. Meugin, D. Michaud, C. Millier, M. Mirat, C. Monneret, C. Nonnotte-Bouton, E. Pauvret, J. Péchinot, A. Pernoux, H. Prat, L. Rabbe, J.M Rebillard, C. Riotte, J.C Robert, J.Y Roy, T. Ryat, E. Saget suppléé par Y. Besson, P. Sancey, J.M Sermier, G. Soldavini, J. Stolz, D. Troncin, P. Verne, J. Zasempa.

Délégués absents ayant donné procuration :

P. Antoine à J. Gruet, M. Berthaud à S. Champanhet, A. Callegher à J.M Daubigney, F. Dray à N. Jeannet, A. Hamdaoui à D. Bernardin, P. Jaboviste à J. Péchinot, L. Jarrot-Mermet à H. Prat, F. Rigaud à C. Monneret.

Délégués absents non suppléés et non représentés :

C. Jeanneaux, J. Pannaux, P. Viverge.

La Communauté d'agglomération du Grand Dole dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique en faveur de l'environnement et du cadre de vie sur son territoire, s'attache à favoriser une appropriation croissante des enjeux de préservation de la biodiversité. Elle s'applique notamment à intégrer la connaissance de la biodiversité dans l'élaboration de ses projets.

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole a engagé dès 2018 une réflexion pour l'élaboration d'un Observatoire de la Biodiversité, outil de proximité à destination des communes pour faciliter la prise en compte de la biodiversité locale. A ce titre, la collectivité a expérimenté un dispositif pour animer auprès de 4 communes pilotes : Champdivers, Authume, Tavaux, Saint-Aubin.

Aujourd'hui, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole souhaite déployer cet outil auprès de l'ensemble des communes afin de :

- Mieux connaître la biodiversité sur son territoire, commune par commune,
- Identifier les zones favorables à la biodiversité et les niveaux d'enjeux,
- Sensibiliser à la biodiversité, partager les connaissances disponibles, porter conseil,
- Accompagner la mise en œuvre d'actions et de projets,
- Mobiliser la connaissance de la biodiversité sur les continuités écologiques.

Concrètement, l'Observatoire de la Biodiversité est construit en trois étapes :

- Synthèse de la connaissance acquise, création de supports d'information (cartes, fiches, livret...),
- Présentation à chaque commune de la connaissance et des outils à disposition (bonnes pratiques, actions types, assistance du Grand Dole, financements mobilisables),

- Animations avec les communes pour partager, impliquer et passer à l'action.

Pour ce faire, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole souhaite mobiliser les compétences des services de la collectivité avec une mission dédiée, des structures expertes, et des prestataires selon les besoins. Le coût total prévisionnel est de 283 600 € TTC sur 2 ans.

Le dispositif prévu par l'Observatoire de la Biodiversité répond aux objectifs et aux critères de l'Atlas de la Biodiversité communale de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) qui a ouvert un appel à projet. Les conditions de l'appel à projet permettraient de bénéficier d'un taux de subvention maximal de 80%.

Considérant le calendrier de l'appel à projet qui clôturait les candidatures au 15 mars 2021, et à l'appui de la décision n° DB08/21 du Bureau Communautaire du 04 février 2021, un dossier de candidature a été déposé le 12 mars 2021.

Pour autant, la complétude du dossier nécessite une approbation du Conseil Communautaire.

Le plan de financement prévisionnel du projet est le suivant :

Plan de financement prévisionnel	Dépenses (en € HT)	Recettes			Total Dépenses (en € TTC)	Total recettes (en € TTC)
		OFB	CAGD			
Atlas biodiversité CAGD		Taux de subvention 80%	Autofinancement	TVA		
		Subvention	€HT			
Coûts salariaux personnel permanent	4 835	0	4 835	/	4 835	4 835
Coûts salariaux chargé de projet en CDD	62 295	49 836	12 459	/	62 295	62 295
Prestations structures expertes (coûts nets)	86 470	69 176	17 294	/	86 470	86 470
Prestations impression, crédits photos	16 667	13 333	3 333	3 333	20 000	20 000
Imprévus	8 333	6 667	1 667	1 667	10 000	10 000
Acquisition de données habitats/espèces	83 333	66 667	16 667	16 667	100 000	100 000
Total (€)	261 933	205 679	56 255	21 667	283 600	283 600

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le projet d'Observatoire de la Biodiversité de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole,
- **APPROUVE** la réponse de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole à l'appel à projet « Atlas de la biodiversité communale » proposé par l'Office Français de la Biodiversité (OFB),
- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager toute démarche nécessaire à cette demande de financement et à signer tout document nécessaire à l'obtention des financements,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de ce projet.

Fait à Dole,
Le 08 avril 2021,
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle Moyens Ressources / Direction des Finances
- Pôle Services Techniques / Direction de l'Environnement
- Trésorerie Municipale du Grand Dole

